



ESTIMATION

N° D202509-546

En date du 23/09/2025

Rapido'Devis

RAPIDO DEVIS

29 Rue Du Pere Gwenael
29470 Plougastel Daoulas

WIBIZUP

M. Guillaume PINET
1928 Route de Lyon
38510 Arandon-Passins
SIRET : 90813504900017

Toiture

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
1 INSTALLATION ET SÉCURISATION DU CHANTIER					
1.1	Installation échafaudage réglementaire Montage et location échafaudage périphérique avec filet de protection	1 fft	1 800,00 €	10.0 %	1 800,00 €
1.2	Benne à gravats Location et évacuation des déchets en centre agréé	1 fft	450,00 €	10.0 %	450,00 €
2 DÉPOSE ET INSPECTION					
2.1	Dépose complète de l'ancienne couverture Dépose des tuiles existantes avec tri et évacuation	90 m2	18,00 €	10.0 %	1 620,00 €
2.2	Diagnostic charpente Inspection détaillée de la charpente existante et rapport d'état	1 fft	350,00 €	10.0 %	350,00 €
3 RÉNOVATION TOITURE					
3.1	Fourniture tuiles terre cuite Tuiles mécaniques en terre cuite grand moule, coloris au choix	90 m2	28,00 €	10.0 %	2 520,00 €
3.2	Pose des tuiles Pose des tuiles neuves avec fixations et façonnage des rives et faîtages	90 m2	35,00 €	10.0 %	3 150,00 €
3.3	Film sous-toiture HPV Fourniture et pose écran sous-toiture haute perméabilité à la vapeur	90 m2	12,00 €	10.0 %	1 080,00 €
4 ZINGUERIE ET FINITIONS					
4.1	Gouttières PVC Fourniture gouttières PVC développé 33, coloris au choix	30 ml	22,00 €	10.0 %	660,00 €
4.2	Pose gouttières Pose des gouttières avec crochets et accessoires	30 ml	28,00 €	10.0 %	840,00 €

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
4.3	Bandos PVC Fourniture bandos PVC blanc ou ton pierre	30 ml	18,00 €	10.0 %	540,00 €
4.4	Pose bandos Pose des bandos avec fixations et joints	30 ml	25,00 €	10.0 %	750,00 €

5 NETTOYAGE ET RÉCEPTION

5.1	Nettoyage final Nettoyage complet du chantier et évacuation des derniers déchets	1 fft	250,00 €	10.0 %	250,00 €
-----	---	-------	----------	--------	----------

Modalités et conditions de règlement :

Total net HT	14 010,00 €
TVA (10.0%)	1 401,00 €
Total TTC	15 411,00 €

Net à payer 15 411,00 €

Offre valable jusqu'au **23/10/2025**

Bon pour accord et signature

TVA à taux réduit

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.